

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux

Le 11 mars à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de madame Frédérique Angeletti, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 4 mars 2022 par courrier électronique

Étaient présents : Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, , Hélène CHAULLIER, Jacques LAURELUT, Corinne LE BRUN FREDDI, Charles-Denis LEVY-SOUSSAN, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Nadia PELLEGRIN, Jean-Jacques SEUTIN,

Absents excusés : Gérard BLANC pouvoir à Philippe AUPHAN

Amandine HEBREARD pouvoir à madame Corinne LE BRUN FREDDI

Christelle THIEBAULT pouvoir à Hélène CHAULLIER

Bruno MAURIZOT a été désigné comme secrétaire de séance

Madame le maire demande au conseil l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la dotation aux provisions pour dépréciation des actifs circulants

Accord à l'unanimité du conseil municipal

1. Dotation pour provisions pour dépréciations des actifs circulants

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'inscrire au compte c/6817 "Provisions pour dépréciation des actifs circulants" une somme équivalente à 20% des titres émis au 31/12/2020 et toujours non recouverts à la date de ce jour, soit la somme de 494 €.

2. Approbation du compte de gestion 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion du budget communal du trésorier municipal pour l'exercice 2021 comme suit :

comme suit :

	Résultats de clôture De l'exercice 2020	Part affectée à l'investissement Budget 2021	Résultats de l'exercice 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	25 147,41		55 627,69	80 775,10
Fonctionnement	188 203,08	35 437,59	122 839,90	275 605,39
TOTAL	213 350,49	35 437,59	178 467,59	356 380,49

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3. Vote du compte administratif 2021

Le Conseil Municipal, hors la présence de Madame Frédérique ANGELETTI, Maire de la Commune de Vaugines,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1612-12 qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-4 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président de séance pour présider au vote du compte administratif,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte de gestion et du compte administratif,

Considérant que monsieur Serge NARDIN, 1^{ère} Adjoint au maire, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

VU le compte de gestion de l'exercice 2021 dressé par le comptable public,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés

APPROUVE le compte administratif 2021 du budget principal dont détail ci-après :

Réalisations par section	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	561 675.59 €	230 791,88 €
Recettes	684 515.49 €	286 419,57 €
Résultat courant d'exécution 2021	122 839,90 €	55 627,69 €
Report de l'exercice 2020	152 765,49 €	25 147,41 €
Résultat cumulé 2021	275 605,39€	80 775,10 €
Restes à réaliser dépenses		69 330,00 €
Restes à réaliser recettes		0,00 €
Solde des RAR reporté en 2022		-69 330,00 €
Solde d'investissement		11 445,10 €

4. Affectation des résultats 2021 au budget primitif 2022

Madame le Maire rappelle les résultats reportés de l'année antérieure :

- Excédent reporté de la section investissement de l'année 2020 : **25 147,41 €**
- Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année 2020 : **152 765,49 €**

Le Compte Administratif de l'exercice 2021, adopté par le Conseil Municipal fait apparaître :

- un solde d'exécution (excédent – 001) de la section d'investissement de : **55 627,69 €**
- un solde d'exécution (excédent – 002) de la section de fonctionnement de : **122 839,90 €**

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser :

- En dépense, pour un montant de **69 330,00 euros**
- En recettes pour un montant de **0,00 euros**

- Le besoin net de la section d'investissement **0,00 euros**

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution d'investissement.

Madame Le Maire demande au Conseil Municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2021 au budget primitif 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

D'affecter au budget primitif 2022 le résultat de l'exercice 2021 de la façon suivante :

- Compte 1068 – excédent de fonctionnement capitalisé : **60 000,00 €**
- Ligne 002 – résultat de fonctionnement reporté : **215 605,39 €**

5. Vote du budget 2022

Le conseil municipal à l'unanimité,

- **VOTE**, par chapitre, le budget primitif 2022 de la commune de Vaugines, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT	<u>DEPENSES</u>	FONCTIONNEMENT	<u>RECETTES</u>
Charges à caractère général	232 300,00 €	Atténuation de charges	
Charges de personnel et frais assimilés	280 900,00 €	Produit des services, du domaine et vente	6 000,00 €
Atténuation de produits	57 018,00 €	Impôts et taxes	45 910,00 €
Autres charges de gestion courante	61 700,00 €	Dotations et participations	398 722,00 €
Charges financières	11 925,11 €	Autres produits de gestion courante	37 237,00 €
Charges exceptionnelles	10 000,00 €	Résultat reporté 2021	57 000,00 €
Dépenses imprévues	43 633,26 €		215 605,39 €
Virement à la section d'investissement	60 000,00 €		
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 504,02 €		
Dotations aux provisions	494,00 €		
TOTAL FONCTIONNEMENT	760 474,39 €		760 474,39 €

INVESTISSEMENT (RAR + vote)	DEPENSES	INVESTISSEMENT (RAR + vote)	RECETTES
Chapitre 020	4 615,36 €	Chapitre 021	60 000,00 €
Chapitre 13	15 428,00 €	Chapitre 040	2 504,02 €
Chapitre 16	36 733,76 €	Chapitre 10	91 691,00 €
Chapitre 20	4 361,00 €	Chapitre 13	52 798,00 €
Chapitre 21	277 300,00 €	Chapitre 16	120 000,00 €
Report chapitre 21	69 330,00 €	Report résultat 2021	80 775,10 €
TOTAL INVESTISSEMENT	407 768,12 €	TOTAL INVESTISSEMENT	407 768,12 €

Questions diverses

Puis la séance se poursuivra par des informations diverses ne demandant pas de délibération.